

École élémentaire « Les Orangers » 3, place Charles De Gaulle 77870 Vulaines sur Seine		Procès-verbal du Conseil d'école Année scolaire 2021/2022	
Tél : 01.60.71.63.72. Courriel Ce.0770393j@ac-creteil.fr		Maternelle x Élémentaire Primaire	x 1 ^{er} trimestre 2 ^{ème} trimestre 3 ^{ème} trimestre extraordinaire
		Date Le 09/11/2021 De 18h30 à 20H12	
<u>Présents :</u>			
Enseignant(e)s de l'école	Mme Collos Mme Deschamps M. Malherbe Mme Pottier Mme Sarteur Mme Sorre		
Membres du RASED			
IEN ou son représentant			
DDEN			
Parents élus	Mme Herault (Titulaire) M. Gavouyère (Titulaire) Mme Da Inez (Titulaire) Mme Delahaye (Titulaire) Mme Vasseur (Suppléante, remplaçante de Mme BLUM)		
Maire	M. Chadaillat		
Maire-adjoint	M. Gilles Calteau maire adjoint chargé des affaires scolaires		
Autres membres invités	Mme Dubled, directrice du périscolaire		
<u>Absent(es)</u>	<u>Absent(es) excusé(es) :</u> Mme BLUM (Titulaire) Mme CAPDEPONT (Titulaire)		
Président(e) de séance : Mme Anne Collos		Secrétaire de séance : Mme Sorre	

- **Tour de table**

Présentation des personnes présentes au conseil d'école.

Les parents élus à 69,29% aux élections des représentants des parents d'élèves sont : Mmes Herault, Da Inez, Delahaye, Blum, Capdepont et M. Gavouyère (titulaires), Mmes Bayoka Sita, Vasseur, Parrain et M. Petit (suppléants).

- **Modalités de fonctionnement et attributions du conseil d'école :**

Modalités de fonctionnement :

Les membres du conseil d'école : la directrice, les enseignants, deux élus de la municipalité, le DDEN si désigné, un membre du RASED (aucun pour notre école), les représentants de parents d'élèves (6 titulaires + 6 suppléants maximum car 6 classes), madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale. Ces personnes ont un droit de vote sauf madame l'Inspectrice qui est membre de droit. Les autres personnes qui sont invitées assistent avec voix consultative pour les affaires qui les intéressent mais ne participent pas au vote.

Le vote se fera à main levée avec l'accord de tous les participants.

Le mode d'envoi des invitations retenu est le mail.

Le délai pour la réception des questions des parents d'élèves est fixé à 8 jours avant le conseil d'école.

Envoi du procès-verbal aux représentants de parents d'élèves élus pour relecture et propositions éventuelles de corrections avant diffusion.

La diffusion du procès-verbal du conseil d'école : envoi d'un mail à toutes les personnes présentes + affichage sur le panneau.

Les attributions du conseil d'école : le conseil

- adopte le projet d'école ;
- vote le règlement intérieur de l'école lors du 1^{er} conseil d'école ;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis ;
- présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école ;
- pose les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants en situation de handicap ;
 - d) Les activités périscolaires ;
 - e) La restauration scolaire ;
 - f) L'hygiène scolaire ;
 - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République :
 - statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
 - donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues.

- **Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants, ...**

A ce jour, l'école compte 153 élèves pour 6 classes répartis de la manière suivante :

CP Mme Pottier 25

CE1 Mme Collos 27 + 1 arrivée en janvier

CE2 Mme Deschamps 27

CE2/CM1 Mme Sorre 24 (10 + 14)

CM1/CM2 A Mme Sarteur 25 (13 +12)

CM1/CM2B M. Malherbe 25 (14 + 11)

AESH (Accompagnant aux Elèves en Situation de Handicap) : 2 personnes pour 3 élèves de l'école.

- **Règlement intérieur et charte de laïcité**

Le document a été envoyé pour lecture préalable. Le document a été établi sur la base du règlement intérieur départemental. Il a été complété par les membres du conseil d'école.

Le règlement est voté à l'unanimité. Il s'appliquera pour l'année en cours et ce, jusqu'au vote du prochain règlement (au conseil d'école du 1^{er} trimestre 2022/23).

Il sera envoyé par mail aux familles. Après lecture, elles complèteront le coupon et le retourneront dans les plus brefs délais. Les familles pourront obtenir la version papier si elles en font la demande.

Protocole harcèlement : un protocole a été déclenché en période 1.

Définition du mot harcèlement : *Le **harcèlement scolaire** est le fait pour un élève ou un groupe d'élèves de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements agressifs. Les actes*

considérés comme du **harcèlement scolaire** sont par exemple, les moqueries, les brimades, les humiliations, les insultes.

Dès qu'il y a un problème, quel qu'il soit, nous invitons les enfants et les adultes de la communauté éducative à se rapprocher de l'équipe enseignante.

Une personne de l'inspection s'est déplacée pour aider l'équipe pédagogique dans la mise en place de ce protocole. Une sensibilisation sera faite à l'école.

Mme Dubled explique qu'une semaine de sensibilisation sur le harcèlement a été proposée aux élèves lors du temps périscolaire.

- **Sécurité et hygiène**

Protocole sanitaire : Masque obligatoire pour les élèves, lavage des mains en arrivant à l'école, avant et après chaque récréation.

Limitation du brassage des élèves avec 6 zones de récréation, soit une par classe.

Exercice d'évacuation incendie n°1 : réalisé le jeudi 23 septembre.

Enseignants et élèves n'ont pas été prévenus car l'exercice devait se dérouler le vendredi 24 septembre. M. Rubio, agent administratif, a procédé à la mise en route de la sirène d'alarme à 9h45. L'évacuation s'est faite par la cour de récréation. Le point de rassemblement 1 a été rejoint en 2min 28s puis le point de rassemblement 2 en 6min et 50s. En tout, cela a pris presque 10min pour évacuer 149 élèves et 7 adultes. Deux autres exercices incendies seront organisés : au 2^{ème} puis 3^{ème} trimestre.

PPMS

L'école bénéficie de deux Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) conformément aux exigences réglementaires : l'un pour risques majeurs, l'autre en cas d'attentat-intrusion.

Un exercice se déroulera avant le 1^{er} décembre, suivant un scénario prédéfini. A l'occasion de cet exercice, les enseignants sensibiliseront les enfants au fait de circuler en silence et dans le calme, et de se cacher. Les parents d'élèves seront informés de la date par un courrier dans le cahier de correspondance. Nous avons besoin d'observateurs (1 membre de la mairie et 2 parents d'élèves sont souhaités). Leur rôle est d'accompagner le déroulement de l'exercice et de participer au retour d'expérience.

- **Vie de l'école**

- ✓ **Information**

Lors de toute correspondance scolaire (mail ou message téléphonique) merci de préciser les nom, prénom et classe de l'élève ainsi que le nom de l'enseignant.

- ✓ **Evaluations nationales**

Elles s'adressent à tous les élèves de CP et CE1.

Elles permettent de donner des repères et de proposer un enseignement personnalisé adapté aux besoins de chaque élève.

Elles se sont déroulées du 13 au 19 septembre. Une 2^{ème} session aura lieu en janvier pour les élèves de CP uniquement.

Ces évaluations se composaient de 3 séquences en français et de 2 séquences en mathématiques.

Résultats :

En CP : en français : sur 8 items, 6 sont satisfaisants et supérieurs aux résultats de la circonscription.

en mathématiques : sur 8 items, 2 sont inférieurs aux résultats de la circonscription. L'item, associer un nombre entier à une position sur une ligne numérique, est échoué à 56%. Les résultats sont satisfaisants.

En CE1: en français : sur 8 items, 7 sont supérieurs aux résultats de la circonscription et tous dépassent les 84%.

en mathématiques : sur 8 items, 3 sont inférieurs aux résultats de la circonscription.

Les résultats sont meilleurs en français qu'en mathématiques.

- ✓ **Projet d'école**

L'équipe enseignante a fait le bilan du projet d'école 2018/2021 en juin 2021 :

La première orientation « mieux vivre ensemble » : difficultés à mettre en place certaines actions en raison de la crise sanitaire (comme les conseils des élèves, ...).

L'orientation sera probablement reconduite.

La deuxième orientation « Développer une culture artistique commune ». Les actions engagées sont à poursuivre au sein des classes mais l'orientation ne sera pas renouvelée.

Le nouveau projet d'école sera élaboré cette année en collaboration avec l'inspection.

La 2^{ème} orientation concernera l'éducation au développement durable puisque l'équipe pédagogique souhaiterait s'inscrire dans cette démarche (demande faite au SMICTOM de poubelles pour trier les papiers, d'un composteur en lien avec le projet jardinage).

- ✓ **EPS** : Intervenant EPS depuis le mois de septembre. Gérald intervient au stade tous les mardis après-midi suivant un roulement établi pour l'année. L'équipe enseignante souligne le professionnalisme de cette personne et remercie la municipalité pour cette embauche.
- ✓ **Piscine** : tous les élèves iront à la piscine de Fontainebleau. Le trajet s'effectue en car. Malgré le protocole sanitaire en vigueur, les piscines restent ouvertes aux écoles.

Les classes de CE1 et CE2 : 2 fois/semaine, mardi et vendredi matin. En raison du passage au niveau 2 du protocole sanitaire et de la limitation du brassage des classes, les CE1 s'y rendent du 8 au 26 novembre et les CE2 du 29 novembre au 17 décembre.

Les 2 classes de CM1/CM2 : du 7 au 18 mars tous les matins durant 2 semaines.

La classe de CE2/CM1 : du 21 mars au 1^{er} avril tous les matins durant 2 semaines.

La classe de CP : du 23 mai au 3 juin tous les après-midis durant 2 semaines.

✓ **Citoyenneté** :

Election des délégués de classe (2 par classe + 2 suppléants) la semaine du 18 octobre. Les enfants élus représentent leur classe et participent aux réunions avec la directrice de l'école (1 par période à partir de la période 2). Nous remercions la mairie pour le prêt de l'urne et de l'isoloir.

✓ **Le monde du vivant / la nature** :

Projet jardinage : création d'un jardin urbain par l'ensemble des élèves avec l'aide d'une intervenante bénévole, Mme Yannic.

Une demande a été faite auprès de Mme Messaoudi afin d'obtenir un récupérateur d'eau et d'utiliser un espace vert pour mettre en place « un carré pour la biodiversité ». Il s'agit d'un carré de jardin laissé à l'état naturel jusqu'à la fin de l'été (sans coupe, ni engrais, ni pesticide), les élèves peuvent alors observer les espèces végétales et animales qui s'y développent. Nous avons reçu une réponse favorable de sa part et un rdv a été convenu avec Mme Collos.

Projet d'aller visiter l'arborétum d'Orléans en fin d'année scolaire si conforme avec le protocole sanitaire. Trajet en car, aller et retour sur la journée. Sur place : visite guidée et ateliers en autonomie.

En dehors de ces projets pour l'ensemble des classes, il peut y avoir d'autres projets propres à chaque classe (intervention de personnels du Smictom (Syndicat Mixte Intercommunal de la Collecte et du Traitement des Ordures Ménagères), projet dans la classe...)

✓ **Projet en arts plastiques** :

4 classes ont découvert l'artiste Hundertwasser et quelques-unes de ces œuvres. Les élèves ont réalisé 4 productions afin de décorer les portes de classe et ont prolongé ou prolongeront ce travail par la décoration de photos des bâtiments de l'école en incluant le cycle 3.

✓ **Cour de récréation**

Les élèves sont répartis en 6 zones dans la cour de récréation, matérialisées par des plots.

✓ **Propositions des parents d'élèves**

- Vente de chocolats de Noël (dont les bénéfices pourraient être reversés pour le projet "Jardin urbain").
Réponse : Les catalogues ne seront pas distribués par l'équipe enseignante, les commandes devront être reconstituées hors du temps scolaire et les sacs de chocolats ne seront pas non plus distribués par l'équipe.

- Faire intervenir (gratuitement) une personne de la SPA dans chaque classe pour parler de la protection

animale.

- Une visite guidée du château de Fontainebleau pour toute l'école ou seulement les classes intéressées.
- Une visite guidée au prieuré de Montereau pour toute l'école ou seulement les classes intéressées.

Réponse : Nous vous remercions pour ces propositions. En ce qui concerne les sorties, elles doivent être liées à nos projets de classe. Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à la sortie à l'Arboretum d'Orléans. L'intervention d'une personne de la SPA pourrait se faire l'an prochain. Concernant le château de Fontainebleau, seuls la visite des jardins pourrait intéresser l'équipe. Les représentants de parents vont se renseigner.

- Faire une vraie photo de classe (gratuitement) au printemps, dans le parc d'Erceville (si les conditions sanitaires le permettent) :

Réponse : une seule photo est autorisée pendant l'année scolaire.

✓ **Questions des représentants de parents d'élèves :**

CM2, futurs 6^{èmes} : les parents souhaiteraient savoir quelles sont les étapes pour l'entrée au collège (réunion d'information, visite de l'établissement, dossier d'inscription, etc.).

Réponse : Le proviseur du collège n'autorise plus les classes de CM2 à venir visiter le collège. Toutefois, les visites individuelles sont possibles en prenant rendez-vous directement avec le proviseur. Les premières informations à destination des familles concernées seront données après les vacances de Noël.

Vêtements oubliés : pourrait-on trouver une solution plus « esthétique » pour les vêtements oubliés ?

Réponse : Un rappel régulier est fait aux élèves. Nous demandons aux parents de marquer les vêtements au nom de leur enfant et de les sensibiliser afin qu'ils ne laissent plus trainer les vêtements dans la cour de l'école.

• **Périscolaire**

Questionnement par rapport à l'utilisation de la cour : est-il possible de ne pas écouter de la musique dans la cour pendant la pause méridienne car les enfants sont énervés en rentrant en classe. De plus, les enseignants travaillent dans leur classe durant ce temps.

Est-il possible que les animateurs utilisent d'autres lieux pendant les APC et l'étude afin de ne pas déranger les élèves qui travaillent ?

Réponse de Mme DUBLED : Il n'y a que la cour d'école pour accueillir les élèves.

Questions des représentants de parents d'élèves : La classe de CP bénéficie-t-elle du temps d'étude ?

Réponse des enseignants responsables de l'étude : Il s'agit d'une décision d'équipe car d'une part, les parents doivent s'investir et d'autre part, les enseignants assurent une étude surveillée et non dirigée. Même s'ils apportent malgré tout une aide aux élèves, ces derniers doivent être autonomes. Faire lire les CP serait trop chronophage.

• **Coopérative**

Affiliation à l'OCCE pour l'année en cours. Participation libre des familles + vente de photos. Cet argent permet de financer divers achats d'ordre pédagogique comme l'achat de livres, matériel pour projet spécifique, sorties scolaires....

Les dons des parents se sont élevés à 1940 € en ce début d'année.

L'équipe enseignante les remercie pour leur généreuse participation.

• **Travaux / réparations**

Une réunion mensuelle a lieu entre la directrice et M. Gilles afin de discuter et de faire le point sur les différentes demandes de l'équipe enseignante.

Intervention des services techniques :

- Des tables dans les classes ont été réglées et mises à hauteur pour les élèves.
- Le store dans la classe A1 a été réparé ainsi que la structure en bois encerclant au sol un arbre de la cour. La mairie nous a donné des chaises de bureau.

Suite au rangement de l'école par les enseignants, les services techniques sont intervenus le mercredi matin 29 septembre afin de jeter ou d'entreposer divers objets plus ou moins encombrants. Nous les en remercions.

Demandes en attente :

- Les élèves se lavent régulièrement les mains afin de respecter au mieux le protocole sanitaire. De ce fait, les poubelles sont pleines après une demi-journée de classe. Serait-il possible svp de changer les sacs poubelles des 3 halls lors de la pause du déjeuner ou bien fixer des poubelles (modèle identique à celles se trouvant dans la cour) dans les 3 bâtiments afin de faciliter la gestion des papiers pour s'essuyer les mains ou de nous fournir du gel hydroalcoolique ?
- Il faudrait remplacer les vitres dans les salles C1 et C3 qui sont détériorées : demande faite auprès d'une miroiterie par la mairie et dans l'attente d'un devis.
- Installer un système de porte anti-panique dans le bâtiment B: dans l'attente d'un devis également.
- Nettoyer toutes les façades de l'école.
- Rafraichir la peinture dans la salle du photocopieur, puis dans les salles de classe du bâtiment C.
- Flaque d'eau à l'entrée de l'école lorsqu'il pleut, le regard ne semble plus évacuer les eaux de pluie correctement.
- Remettre en place le WC pour les adultes dans le bâtiment A.

Quand est-ce que les vidéoprojecteurs seront installés ?

Réponse de la mairie : Les vidéoprojecteurs devraient être installés aux vacances de Noël.

Remarques et questions des représentants de parents d'élèves : Certains parents trouvent l'école sale et pensent qu'un rafraichissement s'impose. Qu'en pense l'équipe enseignante qui vit au quotidien dans les locaux ?

Réponse de l'équipe enseignante : L'équipe enseignante partage cet avis. Les locaux sont vétustes.

Réponse de la mairie : Toutes les classes et les parties communes de l'école sont systématiquement nettoyées chaque soir par les femmes de ménage.

Par ailleurs, le revêtement de la cour pourrait-il est refait ou moins nettoyé, car le rouge salie vêtements et chaussures de façon irréversible : La réfection n'est pas envisagée pour l'instant.

- **Dates et horaires des prochains conseils d'école.**

15 mars 2021 à 18h30

14 juin 2021 à 18h30

Tous les points ayant été traités, la séance est levée à 20H12

La présidente de séance

Le secrétaire de séance

COLLOS Anne

SORRE Caroline